



C'est la rentrée avec le SNUipp

Cycles, horaires et programmes

Les infos en ligne du SNUipp-FSU 63

Jeudi 25 août 2016

Mise en place des nouveaux cycles

Les quatre cycles d'apprentissage se mettent en place.

| | |
|---------|----------------------------------|
| Cycle 1 | de la PS à la GS |
| Cycle 2 | du CP au CE2 |
| Cycle 3 | du CM1 à la 6ème |
| Cycle 4 | de la 5 ^{ème} à la 3ème |

Le SNUipp-FSU est favorable à la nouvelle définition des cycles 1 et 2, conçue comme une « stabilisation des apprentissages sur trois années ». En revanche les conditions d'une bonne organisation au sein du cycle 3, qui inclut la sixième, ne sont pas remplies. Les moyens nécessaires (temps de concertation supplémentaire, frais de déplacement) au travail commun entre les PE et les professeurs de collège ne sont pas prévus.

Le SNUipp-FSU demande que les programmes de cycle 3 différencient ce qui doit être enseigné en CM1/CM2 et ce qui doit l'être en sixième, tout en gardant comme objectif la maîtrise des savoirs de fin de cycle 3, c'est-à-dire ceux de fin de sixième.

Nouveaux horaires

Pour permettre la mise en place de l'EMC (Education morale et civique), le ministère a diminué les horaires en arts ou en sciences (moins 9h par an en arts au cycle 2, moins 6h par an en arts et moins 6 h par an en sciences au cycle 3).

Le SNUipp-FSU s'est exprimé contre cette réduction horaire craignant un programme intenable contraignant les enseignants des écoles à faire des choix, chacun dans leur coin, créant des inégalités entre les élèves.

Nouveaux programmes

Les nouveaux programmes des cycles 2 et 3 pour le primaire entrent en vigueur dans tous les niveaux. Le collège est également concerné.

Pour le SNUipp-FSU, si les orientations en français et mathématiques vont dans le bon sens, ce qui est demandé en sciences, langues vivantes, arts et EPS reste parfois inadapté et irréaliste pour les élèves de l'école primaire, notamment au cycle 3. Un dossier complet à lire dans le Fenêtres sur Cours 426.

La mise à disposition d'une version papier de cet outil de travail n'est toujours pas prévue : le syndicat continue d'appeler les équipes d'écoles à la demander à la ministre.

Parcours d'éducation

Après le parcours d'éducation artistique et culturel (PEAC), entrent en vigueur cette année :

➤ le **parcours citoyen** qui vise « à faire connaître aux élèves les valeurs de la république et les amener à devenir des citoyens responsables et libres, capables de jugement, d'argumentation... »

Les infos en ligne du SNUipp-FSU 63

➤ **le parcours santé** qui décrit concrètement les actions mises en œuvre qui concernent à la fois la protection de la santé des élèves (visite médicale...), les activités éducatives liées à la prévention des conduites à risques et les activités pédagogiques mises en place dans les enseignements en référence aux programmes scolaires.

Pour le SNUipp-FSU, à force de multiplier les parcours, les marges de manœuvre des équipes vont être très réduites pour construire des projets qui correspondent aux besoins de leur école et de leurs élèves.

Et ce que nous voulons voir changer ...

Le niveau des salaires des enseignants des écoles, les taux d'encadrement et les temps d'enseignement qui restent parmi les plus élevés en Europe, l'absence de formation continue malgré de nombreuses annonces...

La **passion du métier** ne suffit pas.

Il nous faut **du temps** et **des moyens**.

l'école pour tous,
une vraie valeur.



SNUipp 63 – Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC – Section du Puy-de-Dôme

Maison du Peuple, 29 rue Gabriel Péri, 63000 CLERMONT-FERRAND

Tél 04.73.31.43.72 ✉ snu63@snuipp.fr

